



Les déchets, un secteur pour appréhender des interdépendances asymétriques ?

Claudia Cirelli, Fabrizio Maccaglia

► To cite this version:

Claudia Cirelli, Fabrizio Maccaglia. Les déchets, un secteur pour appréhender des interdépendances asymétriques ?. Flux - Cahiers scientifiques internationaux Réseaux et territoires, 2022, 128 (2), pp.75-80. 10.3917/flux1.128.0075 . hal-03714213

HAL Id: hal-03714213

<https://hal.science/hal-03714213>

Submitted on 22 Jul 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

« Les services urbains en réseaux au prisme des interdépendances »

Coord. Kevin Caillaud, Bénédicte Rulleau, , Hélène Nessi

Les déchets, un secteur pour appréhender les asymétries et les relations de pouvoir inhérentes aux interdépendances ?

(pages 75 à 80)

Grand entretien avec Claudia Cirelli et Fabrizio Maccaglia, propos recueilli par Kevin Caillaud, Hélène Nessi et Bénédicte Rulleau

Claudia Cirelli est ingénieure de recherche à l'UMR CITERES de l'Université de Tours. Ses recherches portent principalement sur les politiques publiques de l'eau et des déchets. Dans ces deux domaines, sur des terrains mexicains, français et plus récemment argentins, elle s'est intéressée – par le biais d'une approche ethnographiques – aux situations de conflit, aux mobilisations et aux formes d'engagement qui découlent de la territorialisation de l'action publique.

Fabrizio Maccaglia est géographe, enseignant-chercheur à l'Université de Tours. Ses recherches sur les politiques publiques des déchets se situent au croisement de l'action publique territoriale et de l'action environnementale. D'abord intéressé par la planification des infrastructures de traitement des déchets et l'organisation de la gestion dans les territoires en situation de crise, Fabrizio Maccaglia poursuit désormais des recherches touchant aux formes de politisation des déchets et des rapports sociaux dont ils sont le vecteur.

Sur le thème des déchets, Claudia Cirelli et Fabrizio Maccaglia ont récemment coordonné le numéro thématique de la revue Géocarrefour « Penser le politique par les déchets » (2021) ainsi que l'ouvrage collectif « Territoires des déchets. Agir en régime de proximité » (2019).

Flux : Que signifie la notion d'interdépendance dans la gestion des déchets, du point de vue académique et opérationnel ? Quelles en sont les implications épistémologiques et méthodologiques ? Comment sont-elles appréhendées et mobilisées dans vos travaux de recherche ?

L'idée d'interdépendance ne figure pas à proprement parler dans nos travaux. Si nous n'avons pas, d'un point de vue interprétatif, mobilisé cette notion pour construire les cadres d'analyse de nos cas d'étude, il nous a néanmoins semblé intéressant de les revisiter et de tenter de les discuter à la lumière de cette notion, dans le cadre de votre numéro thématique. Votre

proposition de travail formulée à partir de l'idée d'interdépendance constitue un levier ou une clef de lecture singulièrement stimulante pour objectiver notre propre expérience de recherche précisément parce que nous n'avons pas utilisé l'idée d'interdépendance ; c'est donc une « absence », qui n'est pas fortuite comme on va le voir, qui nous interpelle et à partir de laquelle on peut entrer dans ce dialogue.

Remarquons que les entrées telles qu'« interactions », « interconnexions », « imbrications » mentionnées dans l'appel préparatoire à ce dossier nous sont plus familières, soit parce que nous les avons nous-mêmes utilisées soit parce qu'elles sont en mesure de résumer, de rendre compte synthétiquement de la manière dont nous avons envisagé empiriquement certaines situations ou rendu compte de certains processus ; éventuellement nous pouvons trouver un point de convergence avec votre perspective de travail à travers l'entrée « complémentarité » sous-entendue par l'idée d'interdépendance.

L'idée d'interdépendance appliquée aux réseaux induit une lecture des situations qui s'attache à mettre en avant des logiques de réciprocité, de solidarité, d'interaction, de dépendance, et comme on l'a précédemment indiqué de complémentarité. Elle laisse entendre que des acteurs, qui interviennent à un titre ou à un autre dans la gestion des déchets, ont besoin les uns des autres ; qu'une nécessité réciproque les rapproche, et qu'ils sont partie prenante d'une relation construite sur la base de la réciprocité et de la solidarité (de fonctionnement, d'intérêts, *etc.*). Si on l'investit, elle laisse donc entendre qu'un échange entre au moins deux parties existe parce qu'elles en tirent mutuellement un bénéfice.

Mais cette idée ne fonctionne pas vraiment du point de vue de nos travaux. L'interdépendance suppose de la réciprocité ; et cette réciprocité nous ne l'observons pas vraiment. Plus que d'interdépendance, nous serions enclins à parler de, et à qualifier les situations que nous avons rencontrées et plus largement celles que nous pouvons suivre de manière plus distanciée à travers le prisme de l'actualité par exemple (*cf. infra*), de déséquilibre, d'inégalité, d'injustice ou de dépendance. Au mieux pourrions-nous parler **d'interdépendance asymétrique**. Car ce qui ressort fondamentalement dans les relations qui se construisent à travers les déchets et les dispositifs (techniques, commerciaux) qui en organisent la gestion, c'est une relation au caractère déséquilibré : les déchets sont, selon nous, intrinsèquement porteurs d'une asymétrie car ce sont des matières qui polluent, quand bien même recèlent-ils de la valeur dérivant de certains composants (la fraction organique des déchets ménagers qui entre dans la fabrication du compost ou les métaux rares présents dans nos appareils électriques ou électroniques). Cette propriété limite considérablement la formation d'une relation horizontale, équilibrée, mutuellement profitable aux parties contractantes ; au contraire elle induit intrinsèquement des déséquilibres dont des acteurs peuvent par exemple tirer profit en exportant, légalement ou non, des déchets vers des pays présentant un profil moins-disant sur le plan social ou environnemental. De même, l'octroi de compensations aux populations qui vivent sur un territoire qui accueille un équipement de traitement de déchets comme à Bure avec le projet de stockage de déchets nucléaires (Cigéo) ou les exonérations et dégrèvements appliqués aux communes accueillant une installation de traitement de déchets, montre bien qu'il n'y a pas une relation d'interdépendance mais une relation déséquilibrée : les compensations financières et

matérielles sont là pour gagner l'assentiment des élus et de leurs administrés, pour produire l'acceptabilité sociale d'une activité qui charrie pollutions, inquiétudes, dangers et maladies. Même si les déchets ouvrent la voie à un rééquilibrage (en termes d'équipement, de dotations budgétaires, de dynamique de développement économique) au profit des territoires qui les accueillent, la relation qui est construite à travers eux est par essence déséquilibrée, bancal. On enfouit les déchets à cet endroit-là parce qu'on ne peut pas les mettre ailleurs. De même, quand on applique l'idée d'interdépendance aux situations d'exportation de déchets, on voit bien que les pays qui reçoivent nos déchets ne tirent pas profit de ceux-ci ou de leur traitement. Il peut y avoir des processus de valorisation, localement, qui permettent d'extraire de la valeur de certains déchets (métaux rares des déchets électroniques ou électriques ou production d'une matière primaire secondaire comme le plastique), mais les externalités négatives de ces exportations sur le plan de la santé publique et de l'impact environnemental et social sont majeures.

Ce que nous avons relevé ce sont donc des positions inégalitaires chez les acteurs et des situations fonctionnant sur la base de l'exploitation (d'autres territoires en particulier ou d'autres sociétés locales). La réciprocité, qui dérive d'un échange sur une base relativement égalitaire des positions, n'apparaît pas ou rarement comme dans le cas de la corruption (des marchés alloués en échange de voix ou de faveurs comme cela a pu être montré par exemple en Sicile) ; de même la solidarité, que sous-tend l'idée d'interdépendance, est peu présente : lorsque les autorités nationales italiennes ont voulu imposer aux régions l'importation de cargaisons de déchets originaires de Naples et de la Campanie, des régions se sont opposées à cette décision et ont publiquement refusé cette logique d'interdépendance et de solidarité au nom du principe d'autonomie des territoires dans la gestion des déchets promue par la réglementation européenne en la matière.

Chemin faisant, il est possible d'envisager que la notion d'interdépendance puisse être opérationnalisée dans le cas d'une approche transversale visant à analyser les interactions entre secteurs de services urbains différents comme les déchets et l'énergie par exemple. Ici la production d'énergie associée à l'incinération des déchets semble bien mettre en place des interdépendances entre ces deux secteurs et même comme dans le cas suédois au niveau de trois secteurs : déchets, énergie et transport. En effet, le cas de Malmö est à ce sujet exemplaire : les autorités locales sont parvenues à organiser des services urbains articulés à la valorisation des déchets. Le réseau de chauffage urbain est alimenté par l'incinérateur et l'alimentation en carburant de la flotte de bus dérive quant à elle du processus de méthanisation des déchets. Les autorités locales ont ainsi réussi à favoriser un degré élevé d'acceptabilité sociale, et donc de consensus, quant à la nécessité pour chacun de s'impliquer dans la gestion des déchets car, tous, à un titre ou à un autre, en retirent un bénéfice (un niveau de pollution maîtrisée grâce à une moindre utilisation des énergies fossiles, la transformation de matières inertes en énergie, etc.). Donc on pourrait dire que la notion d'interdépendance représente davantage une modalité opérationnelle de la « ville des réseaux », qu'une notion permettant d'analyser la gestion des déchets en tant que telle.

Au final, il nous semble que les déchets sont vecteurs d'échanges, d'interactions, de transactions, mais plus rarement de réciprocité comme le sous-entend l'idée d'interdépendance proposée dans ce dossier.

Flux : Les approches « multi-échelles », « intégratives », « holistiques » relèvent-elles pour vous de cette appréhension ? Comment sont-elles mises en œuvre sur le terrain ? Quels sont les leviers et les freins ?

Il nous semble que les différents travaux réalisés dans le domaine de la gestion des déchets mettent en évidence l'utilité et l'intérêt d'une approche spatialisée et multi-échelles pour montrer les logiques à l'œuvre de dépendance et interdépendance asymétrique entre territoires producteurs et récepteurs pour le stockage ou la valorisation et le processus d'internationalisation de l'économie des déchets. Dans l'ouvrage collectif que nous avons coordonné portant sur les enjeux de la proximité dans le domaine des déchets (Cirelli, Maccaglia, 2019), nous avons essayé de montrer les différents enjeux multiscalaires dont cet objet est porteur, et comment à l'échelle locale se joue parfois la configuration de ces enjeux. C'est en effet à cette échelle que les déchets sont produits et pris en charge par les collectivités territoriales ou par des habitants et des collectifs engagés dans des démarches de réduction ou contre des projets perçus comme nuisant à leur santé et à leur cadre de vie. Les choix à l'échelle locale ont des effets à des niveaux plus larges : le recyclage de certaines matières alimente des flux commerciaux intercontinentaux et certains choix commerciaux comme la fermeture des marchés asiatiques (*cf. infra*) ont des répercussions sur les politiques publiques nationales et locales de gestion des déchets en déplaçant leur traitement vers d'autres territoires. Le service des déchets possède la spécificité de reposer sur des réseaux « mous », sans ossature, comme cela a été mis en exergue par Lise Debout (2012). Ceux-ci sont caractérisés essentiellement par une desserte de surface, qui permet l'organisation du service en segments. Chacun correspond à une jonction entre les différents nœuds (*e.g.* recycleries et déchetteries pour la prévention ; bennes à ordures, stations de transfert et installations de traitement final pour la gestion). Ils sont reliés entre eux par des connexions mobiles (les routes de collecte entre les lieux de production et de traitement) et peuvent être pris en charge par des acteurs différents. Cette organisation témoigne d'un mode de fonctionnement qui s'adapte particulièrement bien à la pluralité des filières qui se sont développées à partir des opérations de valorisation des matières contenues dans les déchets, et à leur circulation à une échelle autant locale (*e.g.* pour les biodéchets) qu'internationale (pour des matières comme le plastique notamment). Par ailleurs, les transformations et évolutions du service des déchets sont aussi le produit de facteurs qui se combinent à différentes échelles en même temps, comme Claudia a pu le montrer pour le cas du service d'assainissement au Mexique (Cirelli, 2012), où la mise en place de nouvelles modalités de gestion des eaux usées est à la fois le produit de politiques menées à l'échelle internationale (traité inter-États), des évolutions de l'action publique et des cadres réglementaires nationaux, et les modalités locales d'urbanisation.

Quant à une approche de type intégratif et holistique, il nous semble indispensable d'analyser les services urbains en réseaux, ici pour ce qui nous concerne le service des déchets, comme des processus qui sont simultanément écologiques, socio-économiques et politiques et qui se concrétisent à différentes échelles (ce qui revient à la multi-scalarité). Les politiques, les choix

et les dispositifs techniques touchant à un secteur (celui de l'énergie par exemple alimenté par celui des déchets) sans se préoccuper des impacts dans d'autres domaines (santé, environnement ou attentes des citoyens) ne peuvent que produire des effets de silos. Il faut penser ces services du système urbain comme étant encastrés dans des interactions, des connexions et des dépendances plus larges. Et il ne s'agit pas uniquement de quantifier les flux mais d'intégrer à l'analyse la dimension sociale et politique de ces échanges et interactions.

Flux : On appréhende dans ce numéro des interdépendances finalement très locales, circonscrites à l'échelle des services, de leurs infrastructures et de leurs ressources (hormis dans le cas libanais). Mais quelles particularités le secteur des déchets est-il susceptible de mettre en évidence en matière d'interdépendances « globales » entre territoires producteurs et récepteurs pour le stockage ou la valorisation ?

Le commerce international des déchets, qu'il soit licite ou illicite, est un bon révélateur de l'interdépendance asymétrique dont les déchets sont intrinsèquement porteurs, comme nous l'avons précédemment mentionné : l'exportation de déchets des pays du Nord vers ceux du Sud repose sur le caractère déséquilibré des relations entre ces deux groupes de pays. Ici, il est possible de caractériser la situation d'interdépendance asymétrique parce que l'exportation de cargaisons de déchets va de pair avec l'exportation d'externalités négatives liées au traitement des déchets (cf. les pollutions via les matières qui composent les déchets) et la reproduction de formes de sous-traitance à moindre coût. Le différentiel en matière de réglementation environnementale et de coûts de traitement est mis à profit pour, dans les pays du Nord, ne pas faire assumer ces externalités aux producteurs et/ou aux consommateurs, ne pas soutenir activement le développement de filières de recyclage permettant de prendre en charge de « nouveaux » déchets dont la quantité va grandissante (e.g. les déchets électriques et électroniques) ; ce même différentiel est utilisé dans les pays dits « du Sud » pour proposer des services générateurs de devises. Le secteur des déchets ne fait donc pas ressortir d'exceptions dans les logiques économiques qui organisent structurellement les relations entre les États à l'échelle mondiale ; il ne fait que reproduire ces logiques et les entretenir, et il nous les donne à voir de manière crue et spectaculaire comme par exemple avec les images largement médiatisées de la décharge de déchets électriques et électroniques d'Agbogbloshie au Ghana. Disant cela, il faut de suite apporter une nuance : c'est aussi dans ce secteur des déchets que l'on observe des tentatives de dénonciation, et partant des tentatives de rééquilibrage de ces relations, de cette interdépendance asymétrique, lorsque par exemple la Chine ou d'autres pays d'Asie du Sud-Est annoncent la fermeture de leurs frontières aux cargaisons de déchets légalement ou clandestinement exportées depuis l'Europe occidentale ou les États-Unis. Ces décisions permettent une prise de conscience de la part des États du Nord, de cette dépendance à des marchés extérieurs à bas coûts et à des politiques publiques des déchets qui n'impactent que marginalement la production de déchets.

La question de la dépendance/interdépendance peut aussi être discutée en soulignant le fait suivant. L'exportation de déchets à l'échelle mondiale, qui dérive de leur mise en marché, a pour effet de mettre à mal la solidarité qui peut exister localement à l'échelle d'un territoire, et enclencher l'ouverture d'une situation d'interdépendance, là encore asymétrique. On peut éclairer cette proposition en partant de notre expérience de recherche sur les structures de

réemploi à l'échelle de la région Centre Val-de-Loire : celles-ci contribuent à réduire l'acheminement des déchets vers des structures de traitement (centres d'enfouissement, incinérateurs), à introduire et entretenir une culture de la réduction des déchets et de leur réemploi, et participent ainsi à réduire l'empreinte du traitement à l'échelle du territoire. Ainsi, si au lieu de développer des programmes de prévention sur le territoire ces matières étaient commercialisées et/ou exportées pour leur valeur commerciale, on assisterait alors à l'émergence d'une situation de dépendance : ce territoire aurait besoin de ce marché situé hors son périmètre ou à l'étranger pour traiter une partie de ses déchets.

La question de l'interdépendance envisagée à une échelle planétaire peut aussi être (considérée) autrement : les revendications exprimées depuis maintenant de longues années par les récupérateurs de déchets originaires des pays dits « du Sud », notamment dans les grandes villes latino-américaines ou indiennes, pour la reconnaissance de leur droit à travailler, ont contribué à produire un répertoire de références dans lequel puisent des représentants des récupérateurs de déchets dans les grandes villes du Nord pour légitimer leur travail et leur présence sur le territoire, pour se construire une identité professionnelle et soutenir leurs propres revendications. On a donc un discours et des actions produits dans le Sud qui nous reviennent sous la forme d'une convergence des luttes pour la reconnaissance d'un type spécifique de travail dans le service des déchets. C'est notamment observable dans le cas de l'association parisienne AMELIOR dont la direction est partie prenante de réseaux globaux, et qui interpelle les pouvoirs publics sur le fond comme sur la forme (*cf.* des prises de position sous la forme de plaidoyers, typique de nouvelles formes de mobilisation) au profit des biffins franciliens, comme nous l'a raconté Samuel Le Cœur, cofondateur de l'association, lors d'une conversation entre nous.

Flux : Le numéro « Penser le politique par les déchets » que vous avez récemment coordonné (Cirelli, Maccaglia, 2021) permet de révéler l'importance et la variété des enjeux, des relations, et des rapports de force et de pouvoir qui se nouent autour du « gouvernement » des déchets. À quel titre pouvons-nous penser que cette lecture « politique » éclaire les interdépendances liées au secteur des déchets ?

Ce que nous avons voulu montrer dans le cadre de ce dossier « Penser le politique par les déchets », c'est que derrière des *process* industriels et l'organisation au quotidien d'un service, il y a des rapports de force qui conditionnent les choix techniques et technologiques : le déchet est intrinsèquement porteur de ces rapports de force et de ces relations de pouvoir parce qu'il constitue un problème en soi.

Le contrôle exercé sur le service de gestion des déchets constitue une ressource stratégique. Du côté des prestataires, posséder le foncier nécessaire à l'ouverture ou à l'agrandissement d'un centre d'enfouissement, ou à l'installation d'un équipement de traitement (*e.g.* une unité de méthanisation ou un incinérateur), c'est disposer d'un avantage dans une négociation avec des pouvoirs publics, car les « déchets il faut bien les mettre quelque part » : c'est en effet être en mesure de garantir le fonctionnement et la pérennité du service sur un temps déterminé, et permettre à ces mêmes autorités de revendiquer devant leurs administrés leur capacité à éviter le « chaos » ou à y mettre fin comme dans le cas où des déchets s'entassent dans l'espace public

faute d'exutoire disponible. Nous employons le mot « chaos » pour désigner la situation dans laquelle un territoire quel qu'il soit, urbain ou non, se retrouverait du jour au lendemain dans l'incapacité d'absorber les déchets qui y sont produits, et par conséquent serait submergé par ces derniers. C'est précisément la stratégie de communication utilisée par le premier ministre italien Silvio Berlusconi à l'occasion de son retour en politique en 2008, lorsqu'il est allé à Naples et a publiquement annoncé « *Fra tre giorni a Napoli non ci saranno più rifiuti* », ce qui signifie en français : « Dans trois jours Naples sera libérée des déchets ». En d'autres termes, il s'est présenté devant la nation comme celui qui résoudra les difficultés de la ville de Naples en matière de gestion des déchets, problèmes qui perduraient depuis la fin des années 1980 et qui s'étaient intensifiés au cours des années 2000. Il s'est donc présenté comme celui qui mettra fin au « chaos ». La capacité à gérer les déchets peut donc être une ressource dans le jeu politique, car c'est un moyen de montrer symboliquement que « l'on tient la ville » : on en prend soin, on en contrôle le fonctionnement, on est en capacité de domestiquer en quelque sorte le désordre susceptible de survenir. C'est un registre comparable à celui de la sécurité, compte tenu des effets de déstabilisation et de désordre.

Et il ne faut pas oublier que la gestion des déchets, ce sont aussi des marchés publics : les appels d'offres sont l'occasion de transactions informelles au bénéfice personnel des élus ou des dirigeants administratifs qui sont aux commandes des appels d'offres, et/ou au bénéfice des partis politiques auxquels ils appartiennent. Les fonds ainsi prélevés servent le plus souvent au financement des activités politiques, dont les campagnes électorales. Maîtriser l'accès au marché représente donc une ressource. Ici on peut relever de la réciprocité, déclinaison de l'idée d'interdépendance, qui dérive de l'échange de ressources : je te donne accès au marché, tu me fais profiter de faveurs matérielles ou immatérielles. Là encore, le secteur des déchets ne constitue pas un cas particulier : comme celui de l'eau, de l'énergie ou du BTP, le marché des déchets est un lieu de rencontre et d'échange entre acteurs publics et privés, où des intérêts sont mis en correspondance et construits. Ainsi, l'identification des transactions informelles qui accompagnent l'attribution des marchés publics se heurte à un problème de taille, comme le montre le cas sicilien sur lequel Fabrizio a été amené à travailler (*cf.* notamment Maccaglia, 2013) : ces transactions passent en effet par des accords oraux, et lorsqu'elles sont formalisées sous la forme de protocoles d'accord ou de contrats à l'issue de l'appel d'offres, l'invocation du secret en matière de droit des affaires de la part des parties entrave l'accès public à ces documents et rend difficile le travail de reconstruction de la mise en marché.

Enfin, le contrôle exercé sur le service est également une source de négociation entre autorité organisatrice et opérateur (public ou privé), ainsi qu'entre le personnel d'exploitation et sa direction. Le cas marseillais en est un bon exemple : la mise à l'arrêt du service de ramassage est utilisée par les syndicats, et particulièrement le syndicat majoritaire parmi les éboueurs Force Ouvrière, pour engager des négociations en matière de rémunération et de conditions de travail. Force Ouvrière possède une fonction d'interlocuteur privilégié dans les relations avec la municipalité marseillaise, car historiquement ce syndicat a été choisi pour contrer l'influence de la CGT, en matière de dialogue social : mettre à l'arrêt le service de ramassage, c'est rappeler à la municipalité qui « tient » les employés municipaux et qui est l'interlocuteur à privilégier.

Ainsi, il en ressort que les choix techniques sont (notamment) des choix politiques, et les dispositifs techniques des moyens pour exercer un contrôle à la fois sur la ressource et sur les territoires traversés par les flux.

A cette première perspective, s'ajoute une seconde. La gestion des déchets dans nos sociétés contemporaines a historiquement été construite comme une affaire de techniciens et le plus souvent sous-traitée à des entreprises disposant du savoir-faire et des équipements pour produire un service clef-en-main. À la base de ce service, il y a une demande simple exprimée par les pouvoirs publics que l'on peut résumer par la formule quelque peu triviale : « Débarrassez-nous de ces déchets ! » Or, le déchet n'est pas réductible aux matières qui le composent, à ses caractéristiques physico-chimiques, aux dangers que sa présence prolongée en un lieu peut représenter pour l'environnement et la santé publique ; il comporte également une forte dimension sociale en lien avec les représentations qui lui sont associées (et qui sont évolutives), les valeurs autres qu'économiques qui peuvent lui être attribuées (support pour une transition professionnelle de personnes marginalisées du marché du travail ou d'activités de socialisation), les fonctions qui lui sont prêtées dérivant de ses propres propriétés (la partie fermentescible de nos déchets permet de produire du compost) ou encore des potentialités qu'on lui reconnaît (investir le champ des déchets pour faire levier sur la transition écologique). Nos sociétés sont entrées dans un cycle, une séquence historique, où le déchet cesse d'être perçu comme un rebut, quelque chose qu'il faut tenir à distance, dont il faut se séparer et qu'il faut éliminer ; il se voit attribuer des valeurs, des propriétés et des potentialités qu'il n'avait pas auparavant (et qu'il a pu posséder autrefois), ouvrant la voie à une situation inédite où des collectifs comme de simples individus investissent le domaine des déchets et revendiquent, de plus en plus, un droit de regard sur les modalités de traitement et l'organisation du service, la possibilité de s'investir dans des activités de valorisation et de réutilisation, le pouvoir de repenser la place des déchets dans nos existences. Ces collectifs et ces individus non seulement questionnent jusqu'à remettre en cause l'orientation de la politique des déchets, mais par leurs actions et leurs prises de parole, ils politisent une activité qui jusque-là a été pensée en termes techniques et bureaucratiques. En effet, le service des déchets possède des propriétés (une présence physique accrue dans l'espace public ; une flexibilité dans son déploiement spatial) qui semblent être particulièrement favorables aux processus d'appropriation sociale tant à l'échelle individuelle (tri sélectif ; recyclage de la matière organique) que collective (initiatives en faveur de la réduction comme la création de ressourceries ; les groupes Zéro Déchet ; les ateliers associatifs pour le réemploi). Il offre aux citoyens, plus que d'autres services urbains, des opportunités pour être acteurs de son fonctionnement au quotidien et de la sorte, participer activement à la mise en œuvre d'un segment des politiques environnementales. Les déchets sont un des domaines investis par nos sociétés contemporaines pour interroger le modèle de développement économique, ses ressorts que sont la production et la consommation de masse, penser et mettre en œuvre des alternatives, opérationnaliser l'idée de transformation sociale.

Bibliographie :

Cirelli C., Maccaglia F. (sous la direction de), 2021, Penser le politique par les déchets, *Géocarrefour*, Vol. 95, N°1. DOI : 10.4000/geocarrefour.16173

Cirelli C., Maccaglia F. (sous la direction de), 2019, *Territoires des déchets. Agir en régime de proximité*, Tours : Presses Universitaires François Rabelais.

Cirelli C., 2012, Au bout du réseau. Changement et continuité dans l'assainissement au Mexique, *Flux*, Vol. 1, N°87, pp. 39-50. DOI : 10.3917/flux.087.0039

Debout L., 2012, « Réseau mou » et intégration urbaine. Particularités du service de gestion des déchets ménagers, *Flux*, 2012/1 1, N°87, p. 7-17. DOI : 10.3917/flux.087.0007

Maccaglia F., 2013, Trafic d'influence et privatisation de l'état : la mise en marché de la gestion des déchets en Sicile, *Espaces et sociétés*, Vol. 4, N°155, p. 13-33. DOI : 10.3917/esp.155.0013